

Quelques exemples de FIL

Comment susciter la motivation chez les élèves ?

Comment co-intervenir en classe ?

Comment rendre les élèves plus autonomes dans les apprentissages ?

Comment développer des pratiques professionnelles plus collaboratives ?

Comment accueillir et inclure les élèves à besoins particuliers en classe ordinaire ?

Comment développer le tutorat pour lutter contre le décrochage ?

Demander une FIL, c'est partir d'un questionnement partagé et vouloir co-construire collectivement des réponses adaptées à **vos besoins** et à **votre contexte**.

Des interlocuteurs à votre écoute pour vous accompagner dans cette démarche.

À l'échelle des territoires

Votre correspondant(e) de l'EAFC

Leurs coordonnées figurent dans le **guide des FIL** téléchargeable à l'aide du QR code ci-dessous.

À l'échelle académique

La Seine-et-Marne - 77

Hélène Talabardon

helene.talabardon@ac-creteil.fr

Tel : 01 57 02 64 49

Florence Dauce

florence.dauce@ac-creteil.fr

Tel : 01 57 02 64 36

La Seine-Saint-Denis - 93

Aline Royer

aline.royer@ac-creteil.fr

Tel : 01 57 02 67 83

Anne-Lise Lehuen

anne-lise.lehuen1@ac-creteil.fr

Tel : 01 57 02 62 55

Le Val-de-Marne - 94

Sabine Calmels

sabine.calmels@ac-creteil.fr

Tel : 01 57 02 62 82

Julia Maignan Le Guillou

julia-sarah.le-guillou@ac-creteil.fr



Télécharger notre **guide des FIL** pour en savoir plus.
<https://gqr.sh/ywHB>

École académique de la formation continue

Les FIL

Mode d'emploi à l'intention des personnels

Année 2025-2026

Pourquoi demander une FIL ?

- Vous êtes un **groupe de collègues** volontaires
- Vous avez un **questionnement commun**
- Vous voulez vous **former en équipe**
- Vous voulez une **formation** qui réponde à **vos besoins**

Les points à vérifier avant de finaliser la demande

- Vous avez **informé** en amont votre **chef d'établissement** ou de **service** de votre démarche et avez recueilli son accord de principe
- Le nombre de participants est bien d'au moins **douze personnes volontaires et engagées**
- Toutes les **catégories de personnel** concernées par le thème sont bien **impliquées**
- Toutes les **informations** sont bien **complétées**

Choisir l'action qui conviendra le mieux à l'équipe



Des formats qui peuvent s'articuler

Pour un **accompagnement** de plus **longue durée**. Idéalement, un « coup de pouce » se prolonge par une « mise en action » de 6 ou 9 heures

Un « hors-format » de **12h** pour accompagner l'ouverture d'un dispositif inclusif (UPE2A ou ULIS)

Une demande de FIL peut donc intervenir à différents moments de l'année en fonction des besoins :

- En début d'année scolaire**, pour répondre aux besoins de formation en lien avec les projets et les axes de travail définis au sein de l'établissement
- En cours d'année scolaire** et ce jusqu'aux congés de printemps quand un nouveau besoin émerge ou qu'un accompagnement s'avère pertinent

Et après ?

Quelles étapes franchit la demande avant de pouvoir se concrétiser ?

Une **commission mensuelle** examine et évalue votre demande : elle peut être acceptée, refusée ou redimensionnée

Un **courriel** informe votre chef d'établissement ou de service de la **décision**

Les contenus sont négociés avec le formateur ou la formatrice en amont de l'action

En fin d'année scolaire, un court **bilan** vous sera demandé pour recueillir votre témoignage sur les effets à moyen terme de l'action